



RÉSEAU FRIBOURGEOIS
DE SANTÉ MENTALE
FREIBURGER NETZWERK
FÜR PSYCHISCHE GESUNDHEIT

GRUPE THÉRAPEUTIQUE DE PARTAGE

Groupe de partage:

Mon addiction et moi

AVEC OU SANS
SUBSTANCES



SESSION AUTOMNE / HIVER. DÈS OCTOBRE 2025

Tania Sauteur, psychologue assistante

Tania.Sauteur@rfsm.ch

Frédérique Geinoz, infirmière

Frederique.Geinoz@rfsm.ch

Barbara Pesenti, infirmière

Barbara.Pesenti@rfsm.ch

LIEU

RFSM FRIBOURG

Centre cantonal d'addictologie (CCA)

Rue de Morat 8 | 1700 Fribourg

T. 026 308 17 00

Groupe de partage:

Mon addiction et moi

AVEC OU SANS
SUBSTANCES

Vous êtes-vous déjà demandé comment d'autres personnes vivent leur addiction au quotidien ? Avez-vous envie de partager votre vécu et d'échanger vos expériences ?

Si cela vous intéresse de partager de manière plus approfondie dans un cadre de confiance, ce groupe vous concerne.

Public cible

Le groupe est ouvert à toute personne souffrant d'une addiction avec ou sans substance (jeux d'argent, aux écrans, achats compulsifs...) et désirant bénéficier d'un espace sécurisant pour partager.

Contenu des séances

Une fois le groupe constitué, les thèmes sont définis ensemble selon les besoins et demandes de chacun-e. La psychologue et les infirmières animent les séances, complètent les échanges avec des apports théoriques en fonction des discussions.

Information supplémentaire

Les personnes intéressées par le groupe participent à un entretien individuel préalable de 30 minutes afin que la psychologue et les infirmières puissent prendre connaissance des besoins et attentes de chacun-e.

INSCRIPTION



Auprès de Tania Sauteur, psychologue assistante au CCA :
Tania.Sauteur@r fsm.ch

DATES ET HORAIRE



Fréquence mensuelle : dès octobre 2025 jusqu'à fin mars 2026
28.10.2025 – 25.11.2025 – 30.12.2025 – 27.01.2026 – 24.02.2026 –
24.03.2026. Tous les derniers mardis du mois de 16 h 45 à 18h00
(y compris 15 minutes de pause)



LIEU

RFSM FRIBOURG | Centre cantonal d'addictologie (CCA),
rue de Morat 8, 1700 Fribourg, 026 308 17 00



FRAIS

Pris en charge par l'assurance maladie de base, déduction faite de la franchise et des quotes-parts.